



Le Dr Marcel Renard, récipiendaire du Prix de la francophonie vétérinaire 2019



Dr Jean-François Rousselot, président de l'AFVAC, Dr Michel Pepin, président de la FAFVAC et Dr Marcel Renard, récipiendaire du Prix de la francophonie vétérinaire 2019. Crédit photo : FAFVAC.

Le 29 novembre dernier, dans le grand salon Justin Godart de l'Hôtel de ville de Lyon, la Fédération des associations vétérinaires francophones pour animaux de compagnie (FAFVAC)¹, a remis au Dr Marcel Renard, son prestigieux Prix de la francophonie vétérinaire. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux médecins vétérinaires et dignitaires dans le cadre du congrès annuel de l'Association française de vétérinaires pour animaux de compagnie (AFVAC)².

Cette reconnaissance internationale est décernée à un médecin vétérinaire qui, par ses activités et sa carrière, a permis de faire progresser la profession vétérinaire dans le domaine des animaux de compagnie dans son pays, tout en favorisant son développement dans l'ensemble de la francophonie.

Le récipiendaire cette année est le Dr Marcel Renard, diplômé en 1980 de la Faculté de médecine vétérinaire de Liège située à l'époque, à Cureghem en Belgique.

Après avoir obtenu son diplôme, le Dr Renard rejoint le cabinet du Dr Jacques Lambert et collabore à la création d'une des premières cliniques vétérinaires en Belgique francophone.

En 1995, il décide de s'investir dans la défense et la promotion de sa profession au sein de la section des animaux de compagnie SAVAB de l'Union professionnelle vétérinaire (UPV). Par la suite, il devient vice-président de l'UPV.

En 1999, le Dr Renard est intimement impliqué dans la création de l'association locale, les Vétos du cœur, qui invitait les vétérinaires à œuvrer bénévolement au sein du dispensaire de Seraing mis en place par la Fondation Prince-Laurent. Une association qui assure les soins animaliers des plus démunis sous la tutelle du fils du Roi Albert.

Puis, en 2003, grâce aux forts liens d'amitié tissés au sein de cette communauté et à l'impulsion du Dr Renard, naît le cercle vétérinaire, La Liégeoise, qui vise entre autres, la formation continue des vétérinaires, assure la protection et défense de ses membres et contribue à la rescousse et au bien-être des animaux. Le Dr Renard en fut le président pendant plusieurs années et il y occupe toujours un poste d'administrateur.

Grâce à son énergie, ses réalisations et sa vision de la profession, en 2005, il hérite du titre de président de l'UPV. La même année, à Marseille, il participe à la réunion de fondation de la FAFVAC et en devient l'un des vice-présidents. Il occupera son poste de président de l'UPV jusqu'en 2017.

Mais l'UPV ne pouvait se passer de ses compétences et de son dynamisme. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, il est toujours aussi actif et se consacre désormais au poste de trésorier !

Tout au long de sa carrière, le Dr Renard, tout comme son association, s'est donné comme mission de guider la profession vétérinaire vers l'avenir en assurant sa promotion et sa défense, tout en veillant à l'excellence, à la formation et au bien-être de ses consoeurs et confrères.

On retiendra sa grande implication dans les dossiers d'exercice illégal, ses victoires juridiques pour la reconnaissance de certains actes vétérinaires et ses efforts pour encadrer les jeunes promus.

Parmi les projets novateurs sous sa présidence, rappelons la création du formidable Chien bleu qui vise à prévenir les morsures canines.

Toutes ces réalisations, il les aura accomplies en continuant à gérer une clinique vétérinaire composée aujourd'hui de cinq médecins vétérinaires.

Nul doute que l'histoire de la médecine vétérinaire en Belgique lui fera une belle place et que l'on se souviendra de lui comme d'un homme désireux de promouvoir sa profession au sein de la francophonie.

Source : FAFVAC

-30-

¹ La Fédération des associations vétérinaires francophones pour animaux de compagnie, fondée en 2006, regroupe la Belgique, le Gabon, la France, le Mali, le Maroc, le Québec, la Suisse et la Tunisie. Les objectifs sont d'harmoniser les activités entre les associations, faciliter la diffusion de l'information scientifique et promouvoir des projets communs concernant le bien-être animal et le concept *Une seule santé*. Pour en connaître davantage : www.fafvac.org.

² L'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie (AFVAC), créée en 1958, est une association professionnelle de formation continue vétérinaire (FCV) scientifiquement indépendante, organisée majoritairement par des praticiens et accréditée par le Conseil de formation continue vétérinaire (CFCV). Elle regroupe plus de 3 000 médecins vétérinaires. Pour en savoir plus : www.afvac.org.